
P R I V I L E G E .

MICHEL COYSSARD, Vice-Prouincial de la Compagnie de IESVS en la Prouince de Lyon, permet (suiuant le Priuilege donné par les Roystres-Chrestiens à la mesme Compagnie) à LOVYS MUGVET de faire imprimer, & vendre la Relation de la Nouuelle France en Canada, & ce pour le terme de quatre ans. Fait à Lyon, ce 23. de Ianuier 1616.

M. COYSSARD.